

Avis de constitution

SOCIETE « SYNTHESE IMMOBILIERE INTER »

Siège Abidjan Cocody Angré Pédro Ivoire, derrière
la station Shell, star 2., Lot 5111, Ilot 341

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNTHESE IMMOBILIERE INTER »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger : promotion immobilière; gestion de carrière; négoce international; commerce général & divers; import-export; bâtiment et travaux publics (BTP); construction bâtiment, réhabilitation, rénovation; logistique; gestion et promotion immobilier, location-vente de biens immobiliers aménagement foncier, lotissement; prestation diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Pédro Ivoire, derrière la station Shell, star 2., Lot 5111, Ilot 341

Dirigeant(s) M DOUO BI GOHORE JEAN BAPTISTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00950 du 28/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11879/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

